

VILLE DE PARMAIN

Plan local d'urbanisme

**Orientations d'aménagement
et de programmation**

OAP DE SECTEUR

Document de travail
Restitution CPLU du 13 05 2022

HORTESIE URBANISME & PAYSAGE

/ v3. 13 mai 2022

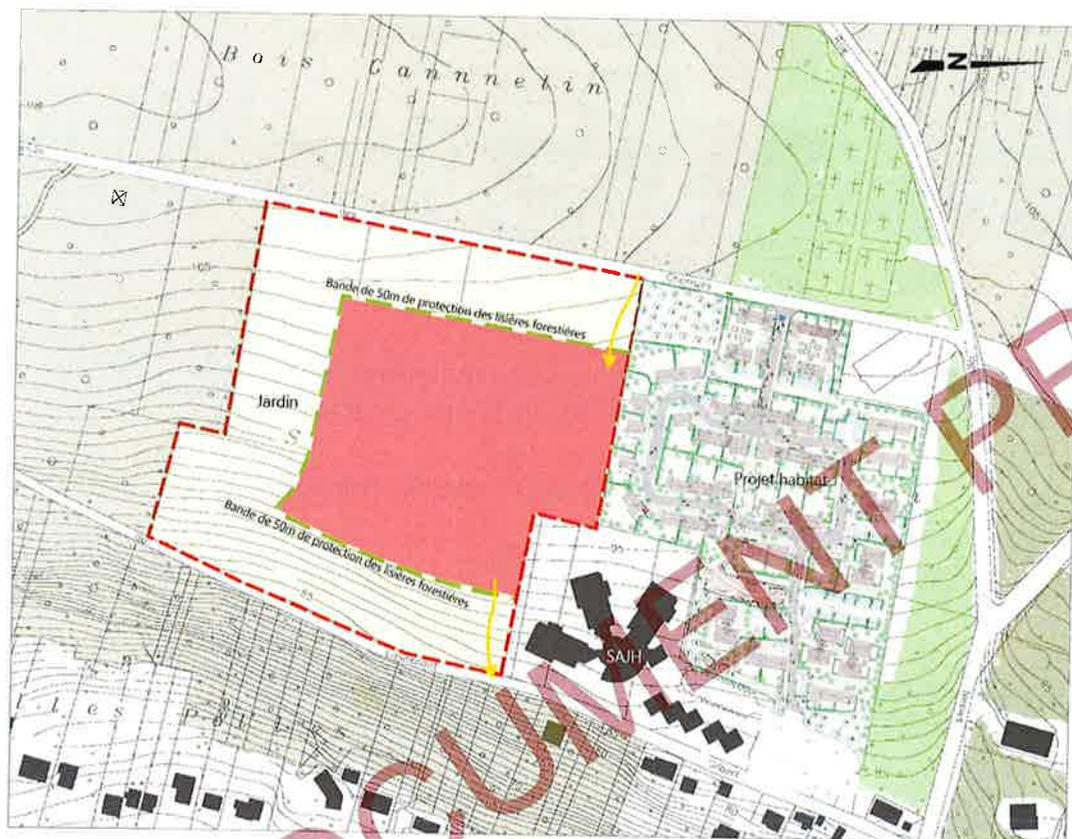
1^{ère} PARTIE LES OAP DE SECTEUR

Orientations graphiques

DOCUMENT PROVISOIRE

OAP BOIS GANNETIN - CREATION D'UN EQUIPEMENT SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Orientations graphiques



Secteur d'implantation de l'équipement



Bande de protection de 50m des lisières forestières, à préserver en zone naturelle

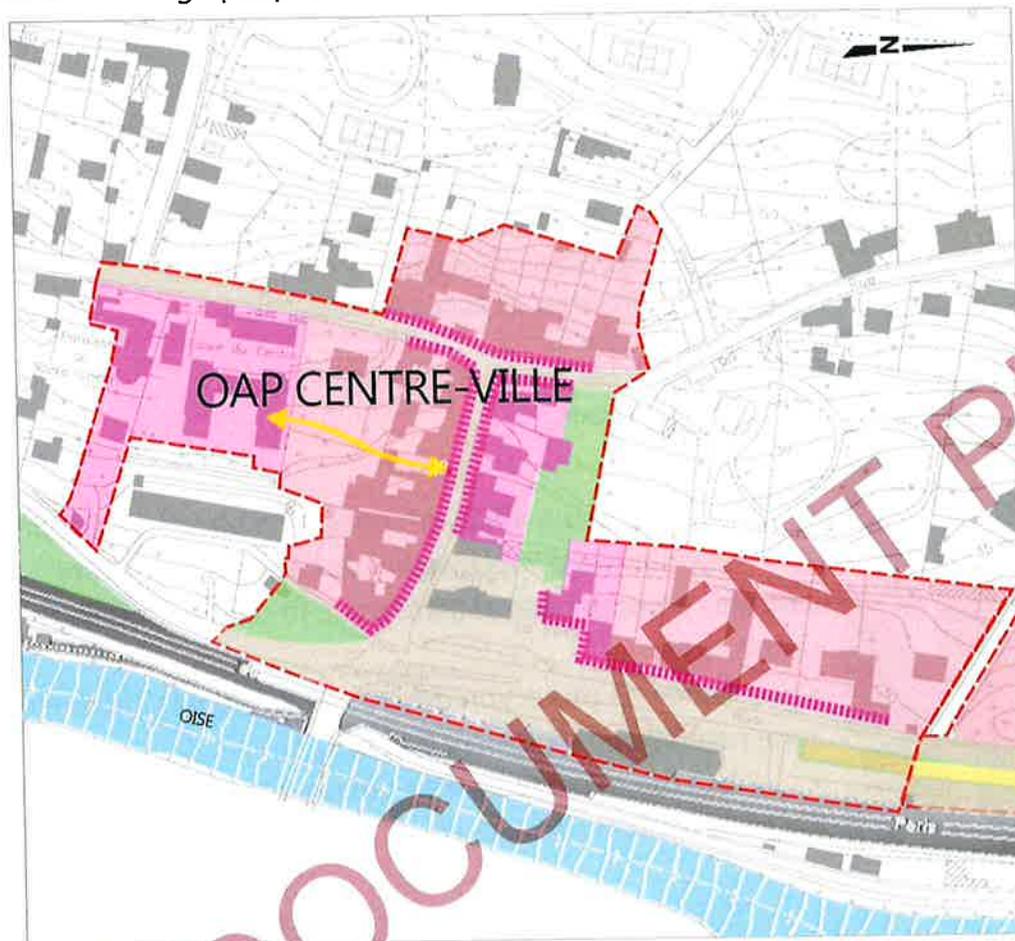


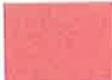
Accès limité à 3,00m de largeur

- Surface terrain 47525m² dont zone blanche 22055m²
- Hypothèses d'implantation de l'équipement à titre indicatif : Emprise bâtie 2500m² pour 10 classes, cantine et centre loisirs
- Bande de protection des lisières forestières incluse en zone naturelle au règlement
- Voie de desserte en sens unique, entrant chemin des Charrues, sortant rue Lt Guilbert

OAP CENTRE VILLE - ATTRACTIVITE COMMERCIALE SOCIOCULTURELLE ET SERVICES

Orientations graphiques

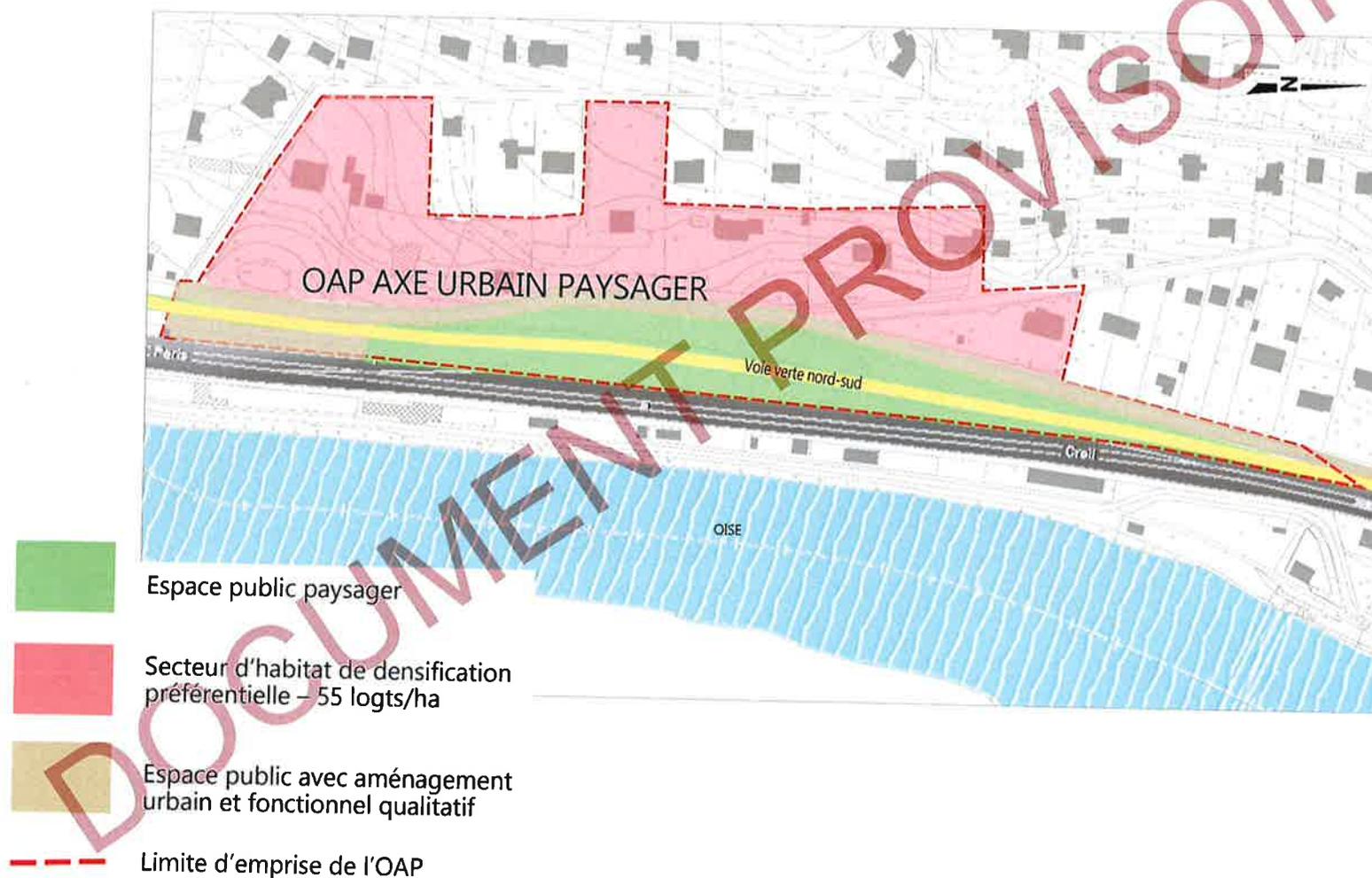


-  Secteur de projet socio-culturel services et commerces
-  Secteur d'habitat et commerces
-  Espace public paysager
-  Espace public avec aménagement urbain et fonctionnel qualitatif
-  Commerces en rez-de-chaussée
-  Liaison piétonne
-  Limite d'emprise de l'OAP

DOCUMENT PROVISoire

OAP RAYMOND POINCARE - AXE URBAIN ET PAYSAGER

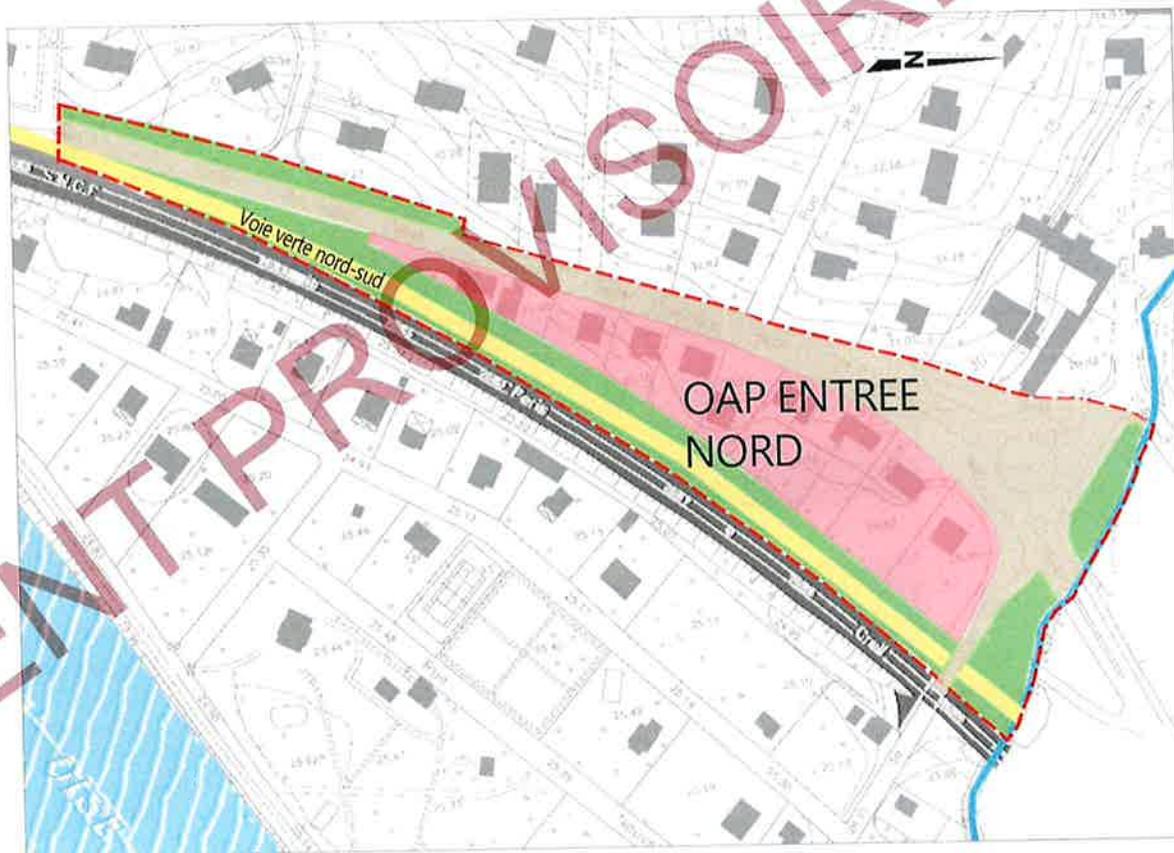
Orientations graphiques



OAP ENTREE NORD

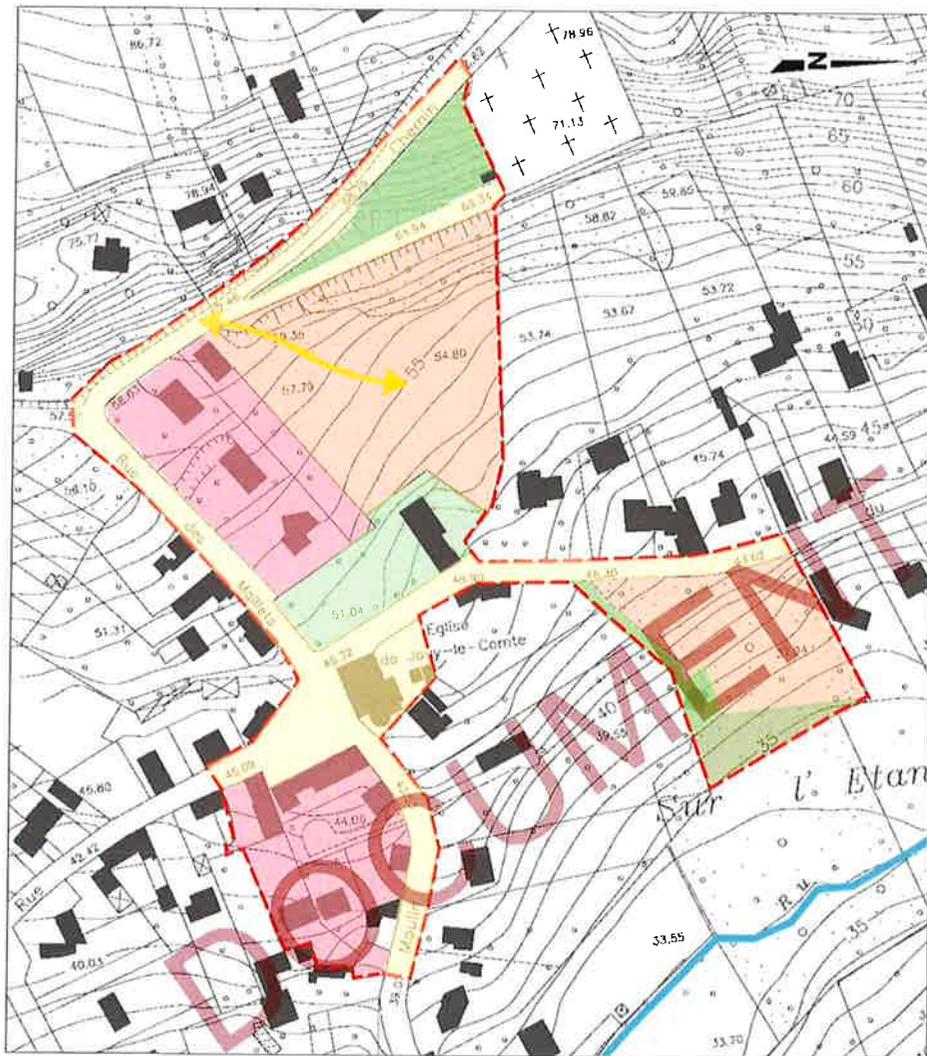
Orientations graphiques

-  Espace public paysager
-  Secteur d'habitat de densification préférentielle – 55 logts/ha
-  Espace public avec aménagement urbain et fonctionnel qualitatif
-  Limite d'emprise de l'OAP



OAP REVITALISATION CENTRE JOUY LE COMTE

Orientations graphiques



--- Limite d'emprise de l'OAP

↘ Accès / desserte

■ Espace public paysager

■ Secteur de revitalisation habitat, école, commerces

- Ecole et abords : développement des équipements scolaires et commerces
- Rue des Maillets : secteur de densification préférentiel – 27 logts/ha

■ Opération d'habitat locatif aidé

- Terrain communal : 30 lgmts max (50lgmts/ha) – 5900m²
- Lavoir : 25 lgmts max (84 lgmts/ha) – 2970m²

■ Espace public avec aménagement urbain et fonctionnel qualitatif

OAP RUE DE VAUX

Orientations graphiques

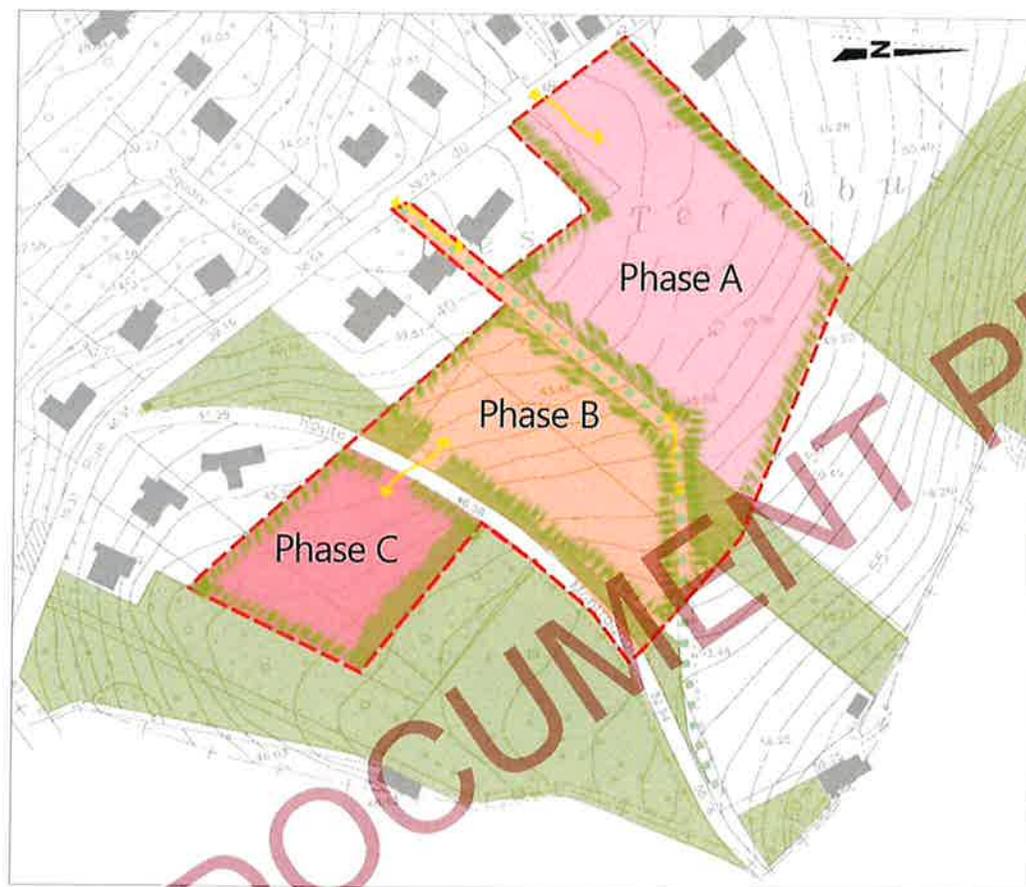


-  Espace boisé
-  Secteur d'extension 5800m² - Opération d'habitat locatif aidé 16 lgts max (28 lgts/ha)
-  Espace public avec aménagement urbain et fonctionnel qualitatif
-  Accès / desserte
-  Limite d'emprise de l'OAP
-  Frange paysagère

DOCUMENT PROVISOIRE

OAP TERRIBUS (RUE CLOS POLLET)

Orientations graphiques



-  Limite d'emprise de l'OAP
 -  Principe d'accès / desserte
 -  Principe de desserte intérieure
 -  Chemin piéton
 -  Espace boisé
 -  Trame paysagère
 -  Secteur d'extension 2,2ha
- Opération d'habitat locatif aidé
- pg A : 30 LLS environ
 - pg B : 30 LLS environ
 - pg C : 10 LLS environ
- (32 lgts/ha)

